

L'OFFRE SOCIALE DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Répondre aux **difficultés « non-professionnelles »** qui empêchent les publics en précarité (les jeunes, les isolés, les familles monoparentales bénéficiaires ou non du Revenu de Solidarité Active) à trouver un emploi ou à s'engager dans une démarche d'insertion

Identification des freins à l'insertion sociale et/ou professionnelle	Facteurs d'exclusion Eventuels dysfonctionnements ou inadaptations	Les réussites d'insertion et bonnes pratiques, d'innovation et d'expérimentations	Eventuelles pistes à mettre en œuvre ou à développer	Expérimentations mises en œuvre sur les UTAMS Et/ou propositions des territoires
<p>SANTE physique, psychologique dont handicap, addictions</p> <p>Le champ de la santé, aujourd'hui des dimensions de mal-être psychologique, de dépendance (alcoolisme, toxicomanie ...) et de comportement (hygiène de vie...).</p>	<p>Dans quelle mesure est-ce la santé qui est responsable des difficultés d'insertion ou est-ce les difficultés d'insertion qui provoquent des problèmes de santé ?</p> <p>Les problématiques de santé constituent aujourd'hui l'un des freins les plus importants des allocataires du Revenu Solidarité Active (RSA) pour la réalisation de leur parcours d'insertion : 20 % d'entre eux présentent des troubles de santé qui font obstacle à moyen ou long terme à une reprise d'activité. Ces problématiques concernent plus largement tous les publics en situation de précarité et notamment les jeunes (bénéficiaires du FAJ, suivis dans le cadre de la garantie jeune ou encore du Pass Accompagnement...) : plus d'une personne sur 5 suivies en 2015 par les professionnels des Unités Territoriales d'Action Médico-Sociales (UTAMS) l'ont été pour une problématique de santé. L'enjeu porte donc sur le développement d'un réseau de prise en charge de cette problématique ainsi que sur une articulation étroite entre le champ social et sanitaire pour assurer la continuité de prise en charge dans le cadre d'un parcours de soins.</p> <p>Difficulté à faire reconnaître le handicap pour les personnes qui ne pourront plus/pas travailler</p>	<p>Contribuer à l'amélioration de la santé des allocataires du RSA, des jeunes et de toute personne en situation de précarité afin que les problématiques de santé ne constituent pas un frein à l'insertion professionnelle et sociale.</p> <p>1) Equipe Mobile santé précarité psychologue précarité : faciliter l'accès à la prévention, aux droits et aux soins aux personnes en précarité au travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'actions individuelles (entretiens avec infirmiers et/ou psychologues) - collectives (action de promotion et d'éducation à la santé, thématiques dans les collèges, les missions locales, les structures d'insertion, aux jeunes collégiens, jeunes bénéficiant de dispositifs d'aide tels que garantie jeunes, PACEA, logés en logement d'insertion, BRSA - appui technique aux professionnels du social <p>2) Relais Emploi Santé Insertion (RESI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bilan médical de leurs aptitudes pour les publics en précarité - orientation vers un poste de travail compatible avec leurs capacités physiques et psychiques - soutien à la pratique des professionnels de l'insertion pour des problématiques liées à la santé - consultations médicales au cours d'une présence hebdomadaire sur certaines UTAMS <p>une aide financière d'un montant de 65 000 €, le RESI en 2017 a pour objectif de réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 589 consultations médicales individuelles réparties sur tous les Territoires du Bas-Rhin ; ▪ 3 animations collectives par an et par UTAMS, selon les besoins des Territoires. 	<p>Face à une problématique globale d'un état de santé dégradé de la population en situation d'exclusion, la réponse publique apparaît pour le moment ponctuelle et disparate, avec toutefois certaines expériences menées qui pourraient donner lieu à une généralisation.</p> <p>Coordination entre la psychiatrie et le social</p> <p>L'articulation entre le social et le sanitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer et ou renforcer le travail en réseau avec les partenaires locaux en matière d'accès aux droits, à la prévention et aux soins (psychiatrie de secteur, centres d'addictions, médecine libérale et hospitalière, professionnels de l'insertion sociale et professionnelle, structures impliquées dans la prise en charge des publics précaires, organismes d'assurance maladie, centres de prévention mutualistes et de bilans de santé,...) grâce à la mutualisation des compétences - créer un groupe santé par territoire - mettre en place des conventions partenariales avec des centres de prévention et de soins (le Centre d'Examens de Santé de la MGEN, centres de lutte contre les addictions...). <p>Développer le lien avec la Maison de l'Autonomie (MDA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer la pertinence des orientations des allocataires du RSA vers des dispositifs de prise en compte du handicap : - En créant des passerelles entre les référents de parcours et les professionnels de la MDA : utiliser les fiches de liaison qui permettent de mieux appréhender les difficultés des personnes et ainsi faciliter l'instruction des demandes d'allocation 	<p>UTAMS Nord Groupe partenarial renforcé dans le champ de la santé, ayant permis la mise en place de bilans de santé externalisés par la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN). Ces bilans ont lieu à la résidence junior de Haguenau et permettent une prise en charge plus en proximité des usagers qui auraient parfois du mal à se déplacer sur Strasbourg.</p> <p>Convention de partenariat avec l'établissement Château Walk (établissement de soins et de réadaptation en addictologie) pour une cohérence des actions à mener concernant des usagers également suivis par l'UTAMS.</p> <p>UTAMS SUD *Améliorer la prévention sur les addictions, *Coordonner notre travail avec les centres addictologie, mettre en place dans le rural itinérance dans l'accès aux soins psy et addiction en priorité (ex de maison des ados itinérantes mais avec public plus large) *Favoriser le bénévolat pour promouvoir le lien social et inscrire les personnes dans un parcours vers l'emploi</p>

L'OFFRE SOCIALE DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Répondre aux **difficultés « non-professionnelles »** qui empêchent les publics en précarité (les jeunes, les isolés, les familles monoparentales bénéficiaires ou non du Revenu de Solidarité Active) à trouver un emploi ou à s'engager dans une démarche d'insertion

				<p>Adulte Handicapé (AAH)</p> <ul style="list-style-type: none">- En proposant des séances d'information sur la thématique du handicap aux travailleurs sociaux.- anticiper les ruptures de droit du bénéficiaire de l'AAH pour éviter un retour dans le dispositif RSA.
--	--	--	--	---

L'OFFRE SOCIALE DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Répondre aux **difficultés « non-professionnelles »** qui empêchent les publics en précarité (les jeunes, les isolés, les familles monoparentales bénéficiaires ou non du Revenu de Solidarité Active) à trouver un emploi ou à s'engager dans une démarche d'insertion

<p>MOBILITE</p> <p>permis de conduire : obstacle cognitif et/ou financier ; véhicule utilisable ; accès transports en commun réticence</p> <p>Distinction à faire entre la motilité, qui est la faculté de pouvoir se déplacer, et la mobilité, qui est la compétence que chacun a d'utiliser cette faculté :</p> <p>SAVOIR BOUGER : être en capacité d'utiliser les transports en commun et les offres de mobilité disponibles sur son territoire</p> <p>POUVOIR BOUGER : permis de conduire ; offre de location de vélos, motos, voiture à moindre coût</p>	<p>Vulnérabilité à la mobilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - difficultés à se déplacer notamment du fait de revenus limités et de dépenses de mobilités élevées - dimension énergétique du problème (dépenses du carburant) - rapport à la mobilité : offre, aménagement du territoire, difficultés cognitives....) : <p>Multiplicité des acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -sociaux -énergétiques -aménagement du territoire 	<p>Mobilex, tarification sociale des transports, ligne de Bus Lahr à valoriser, l'Aide départementale à l'emploi</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Avoir une vision commune ou partagée entre la vision sociale la vision environnementale et énergétique et la vision aménagement du territoire 2) Développer les mesures pour cibler les ménages en situation de précarité/mobilité – diagnostic à faire - et répondre à court terme à l'urgence : aides financières à la mobilité, lutte contre le recours à la non-tarifification sociale, 3) Diversifier l'offre de mobilité : amélioration des dessertes des transports en commun (horaires, lieux, promotion des mobilités partagés - autopartage, covoiturage solidaire, microbus, plateformes publiques ou privées, 4) Prévenir de nouvelles situations de précarité face à la mobilité : intégrer les acteurs de la solidarité dans les instances de gouvernance des schémas de planification 5) aide au permis avec contrepartie 	<p>Bons de transport</p> <p>Dispositif de la Mission Locale d'Alsace du Nord « S'engager c'est permis » : à disposition des jeunes de moins de 25 ans, qui ont un projet professionnel validé, et pour qui le seul frein à une reprise d'emploi durable est celle de la mobilité. Le permis est financé en échange de quoi le jeune s'engage à réaliser 155 heures de bénévolat et à passer son permis en un an maximum.</p> <p>Dispositifs communaux de financement de permis. Ex : Bischwiller propose un financement à hauteur de 600 € en échange de 70 heures de bénévolat.</p> <p>Journée de travail autour de la mobilité sur le territoire Nord, rassemblant un grand nombre de partenaires et de référents des BRSA pour réfléchir ensemble sur les évolutions à apporter à l'offre existante. Ex : remise en place d'ateliers mobilité par Mobilex. Désignation d'un travailleur Social Insertion référente mobilité...</p> <p>Travailler avec les entreprises ou mieux communiquer sur les modalités de mobilité/ aide possible et favoriser la prise en charge par l'employeur</p>
--	---	--	---	--

L'OFFRE SOCIALE DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Répondre aux **difficultés « non-professionnelles »** qui empêchent les publics en précarité (les jeunes, les isolés, les familles monoparentales bénéficiaires ou non du Revenu de Solidarité Active) à trouver un emploi ou à s'engager dans une démarche d'insertion

<p>GARDE D'ENFANTS</p> <p>déficit d'offre, offre inadaptée, frein financier, non-recours</p>	<p>Une étude de la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) publiée en février 2014 concernant les parents bénéficiaires des minimas sociaux et leurs difficultés à concilier vie professionnelle et familiale a publié ces éléments : « <i>Fin 2011, 2 millions de bénéficiaires ont perçu l'allocation de solidarité spécifique et le revenu de solidarité active socle en France métropolitaine. Parmi ces bénéficiaires, 690 000 sont des parents avec un enfant de moins de 12 ans. Le plus souvent, ces familles sont composées ainsi :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>parents isolés : 52 % contre 11 % dans la population générale</i> - <i>femmes dans 71 % des cas</i> - <i>famille nombreuse : 29 % d'entre eux ont 3 enfants ou plus, contre 16 % pour l'ensemble de la population.</i> <p><i>De plus, le dernier enfant à charge des parents bénéficiaires d'un minimum social est jeune. Dans 30 % des cas, le benjamin a moins de 3 ans et dans la moitié des cas, il a moins de 6 ans. La garde des enfants peut être un obstacle à l'insertion professionnelle en raison de la nécessaire organisation familiale et du coût financier. Selon l'étude de la DREES, la garde d'enfants limite dans leurs démarches 27 % des parents bénéficiaires de minimas sociaux en recherche d'un emploi. Ce frein est plus important chez les mères ».</i></p> <p>*Problématique de séparation parents enfants *Problématique de flexibilité des modes de gardes Typologie des places selon les territoires</p>	<p>Prise en compte par les différents acteurs : CAF/PIM/EPCI avec RAM</p>	<p>Assistantes maternelles mobiles, décloisonnement géographique des RAM pour une meilleure adaptation des besoins</p> <p>Impulser une démarche partenariale autour de la problématique de la garde d'enfants pour permettre la consolidation des parcours d'insertion socio-professionnelle du public concerné</p> <p>Cette expérimentation devra permettre de répondre aux enjeux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lever les freins à l'insertion professionnelle des femmes en particulier, isolées ou en couple - Lever les freins à la garde d'enfants (freins culturels, organisationnels, financiers) - Quantifier et qualifier le besoin réel du public cible afin d'adapter les réponses à apporter - Informer et accompagner le public de manière adaptée - Favoriser la création de mode de garde atypique répondant mieux aux besoins du public cible - Créer de nouvelles dynamiques de collaboration entre les acteurs et publics concernés pour faire émerger de nouvelles manières d'agir - Permettre une déclinaison départementalisée de la démarche <p>Lancer une expérimentation qui devra permettre de répondre aux enjeux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lever les freins à l'insertion professionnelle des femmes en particulier, isolées ou en couple - Lever les freins à la garde d'enfants (freins culturels, organisationnels, financiers) - Quantifier et qualifier le besoin réel du public cible afin d'adapter les 	<p>Répartition inégale des modes de garde sur les territoires (des Assistantes Maternelles AMAT surchargées dans certaines communes, tandis que d'autres n'ont pas suffisamment d'enfants à garder)</p> <p>Développer le dispositif des crèches AVIP.</p> <p>En zone rurale, réserver des places chez des AMAT volontaires pour accueillir les enfants de BRSA qui retrouveraient un emploi à pourvoir très rapidement.</p> <p>Développer une offre de micro-crèches publiques aux tarifs plus accessibles que les micro-crèches privées qui fleurissent dans beaucoup de communes mais restent inaccessibles aux BRSA faute de ressources nécessaires.</p> <p>Mettre en place des accueils mobiles itinérant à domicile afin de favoriser la séparation et au moment de l'emploi (projet en cours de réflexion territoire Sud : Tatteville à domicile etc...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du partenariat avec la CAF pour le co financement • Crèche à vocation insertion professionnelle (réservation de places sur la base d'extensions)
---	--	---	--	--

L'OFFRE SOCIALE DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Répondre aux **difficultés « non-professionnelles »** qui empêchent les publics en précarité (les jeunes, les isolés, les familles monoparentales bénéficiaires ou non du Revenu de Solidarité Active) à trouver un emploi ou à s'engager dans une démarche d'insertion

			<p>réponses à apporter</p> <ul style="list-style-type: none">- Informer et accompagner le public de manière adaptée- Favoriser la création de mode de garde atypique répondant mieux aux besoins du public cible- Créer de nouvelles dynamiques de collaboration entre les acteurs et publics concernés pour faire émerger de nouvelles manières d'agir- Permettre une déclinaison départementalisée de la démarche <p>✓ Etre complémentaire aux dispositifs existants.</p> <p>✓ concerner les enfants âgés de 0 à 12 ans</p> <p>✓ lever des freins financiers notamment dans le cas des modes de gardes atypiques avec des horaires décalés</p>
--	--	--	---

L'OFFRE SOCIALE DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Répondre aux **difficultés « non-professionnelles »** qui empêchent les publics en précarité (les jeunes, les isolés, les familles monoparentales bénéficiaires ou non du Revenu de Solidarité Active) à trouver un emploi ou à s'engager dans une démarche d'insertion

<p>ILLETTRISME ET MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE</p> <p>La non maîtrise de la langue française se traduit, pour un nombre important de personnes très éloignées de l'emploi, par des situations d'isolement social. Car, la non maîtrise de la langue française freine toute intégration dans le tissu local, impacte les actes de la vie quotidienne et entrave l'accès au droit.</p> <p>Il est donc nécessaire d'axer l'apprentissage de la langue sur la vie quotidienne, d'allier linguistique et socialisation et de mettre en corrélation formation et environnement social et économique.</p> <p>Donner accès à l'autonomie sociale et citoyenne, voilà l'enjeu de cette action.</p>	<p>Des difficultés d'insertion sociale ?</p> <p><u>Illettrisme et exclusion sociale</u> Le fait de ne pas maîtriser la lecture courante, d'avoir des difficultés pour manipuler un appareil délivrant des tickets de train ou de bus, simplement, de ne pas pouvoir consulter facilement un plan ou décrypter une petite annonce, est générateur de difficultés d'intégration qui se répercutent, pour l'individu, dans toute sa vie quotidienne et qui, bien évidemment, atteignent son identité sociale.</p> <p><u>Illettrisme et famille</u> Les compétences des parents ont une influence sur la scolarité de leurs enfants. Il est souvent difficile pour les parents ayant une maîtrise insuffisante de la lecture et de l'écriture d'aider leurs enfants à l'école, ce qui empêche ces derniers d'avoir les mêmes chances de réussite que les autres. Fabrice Murat, sociologue de l'éducation, a démontré que « <i>les enfants dont les parents sont les moins compétents en lecture ou en calcul redoublent plus souvent que les autres</i> ».</p> <p>Des difficultés d'insertion professionnelles ?</p> <p>Maîtriser les compétences de base c'est d'abord mobiliser efficacement les supports d'information utilisés dans l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée (notes d'information, consignes, bons de commande etc...). En d'autres termes lire et écrire de façon à être compris, s'exprimer, parler.</p> <p>Maîtriser les compétences de base c'est aussi savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • se repérer : lire des plans, des schémas techniques, des plannings, • calculer : des quantités, des distances, des tarifs, des réductions, • communiquer : entre collègues, avec la hiérarchie, avec les usagers d'un service public, avec la clientèle • raisonner : comprendre rapidement, anticiper sur le déroulement d'une tâche 	<p>De multiples acteurs – de nombreuses actions – peu ou pas de coordination</p>	<p>Développer des plateformes départementales d'accès à la langue française</p> <p>Exemple Bas-Rhinois</p> <p>1. La maîtrise de la langue française pour accéder à des métiers en tension</p> <p>1.1 Le contexte : une arrivée massive de personnes étrangères ayant obtenu le statut de réfugiés sur le territoire du Bas-Rhin</p> <p>Selon les données apportées par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV) sur les cinq dernières années, 32 560 réfugiés primo arrivants (demandeurs d'asile ou réfugiés qui entrent sur le territoire français) se sont installés dans le Grand Est dont 8 495 dans le Bas Rhin. C'est le Département du Bas-Rhin qui accueille le plus nombre de ce public en provenance directe de leur pays d'origine. En 2016, 1722 personnes se sont installées sur 131 communes du département, dont 62,8% à Strasbourg soit 1082 personnes, et une forte concentration dans les Communes ayant un contrat de Ville (Saverne/Haguenau).</p> <p>Deux tiers de cette immigration est familiale (membres de famille française, bénéficiaires du regroupement familial). L'immigration humanitaire (demandes d'asile...) représente 35% des situations contre 28,9% sur la région Grand Est.</p> <p>Près de 50% de ces arrivants ont bénéficié d'une formation linguistique de niveau A1 (niveau introductif : reformuler des phrases et poser/répondre à des questions simples du quotidien). Toutefois, cette formation financée par l'Etat et mise en œuvre par différents organismes ne permet pas d'acquérir des notions suffisantes en français pour entrer dans le monde professionnel.</p> <p>Par ailleurs, dès l'obtention du statut de réfugié, les personnes, si elles répondent aux critères d'obtention du RSA, sollicitent et obtiennent le versement de l'allocation. Dans ce public particulier, se</p>	<p>Développer des partenariats locaux avec des associations ex trampoline</p> <p>Mieux coordonner l'offre de formation Pole Emploi/ Région /Département</p> <p>Développement de l'offre de Solivers pour les personnes touchées par un handicap</p>
---	--	--	--	---

L'OFFRE SOCIALE DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Répondre aux **difficultés « non-professionnelles »** qui empêchent les publics en précarité (les jeunes, les isolés, les familles monoparentales bénéficiaires ou non du Revenu de Solidarité Active) à trouver un emploi ou à s'engager dans une démarche d'insertion

retrouvent toutes sortes de catégories professionnelles pour lesquelles, dans la majorité, l'obstacle à un emploi direct est la non maîtrise de la langue française.

1.2 Des constats : un besoin accru de formation linguistique et un manque de cohérence des parcours.

L'apprentissage du français est la première étape du parcours d'intégration. Cet apprentissage est cependant différent selon le pays de provenance, l'âge et les conditions d'arrivée en France mais aussi le niveau de qualification ou d'emploi dans le pays d'origine.

Aussi, l'ensemble des organismes, en majorité associatifs (associations de quartiers, centres sociaux culturels...), s'adaptent à la demande de proximité sans forcément adopter une logique de parcours.

Aucun chiffre précisant le nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active issus de l'immigration et ne parlant pas le français n'est connu. Il est néanmoins constaté en commission territoriale du RSA que bon nombre d'allocataires ne maîtrisent pas suffisamment la langue française pour envisager un parcours d'insertion sociale ou professionnelle.

1.3 Proposition de financement

L'apprentissage du français n'est pas une compétence obligatoire du Département. Pour autant, le manque de cours, le manque d'évaluation des besoins, le manque de coordination des dispositifs... sont autant de facteurs qui ne permettent pas de développer une approche cohérente et structurée des parcours d'insertion notamment pour les bénéficiaires du RSA.

L'Etat et plus spécifiquement dans le Bas-Rhin, la Direction Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale (DDCS), a été à l'origine de la création d'une plateforme départementale portée par le Groupement d'Intérêt Public, Formation Continue et Insertion Professionnelle Alsace (GIP FCIP Alsace).

Cette plateforme a trois

L'OFFRE SOCIALE DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Répondre aux **difficultés « non-professionnelles »** qui empêchent les publics en précarité (les jeunes, les isolés, les familles monoparentales bénéficiaires ou non du Revenu de Solidarité Active) à trouver un emploi ou à s'engager dans une démarche d'insertion

			<p>missions :</p> <ul style="list-style-type: none">- répertorier toute l'offre développée sur le territoire du département en matière d'apprentissage de la langue française. En effet, un certain nombre d'organismes financés par l'Etat (Direction Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale, Education Nationale, Université...) mais aussi par la Région Grand Est, l'Eurométropole de Strasbourg, financent des cours de langue française pour les personnes d'origine étrangère installées récemment ou bien même dont la venue en France est plus éloignée de plusieurs mois, voire plusieurs années.- identifier les publics devant bénéficier de cours de français et analyser quel niveau et type de cours seraient nécessaires.- proposer un ajustement entre l'offre et la demande si cela s'avère nécessaire et mettre en œuvre des sessions d'apprentissage de français afin de couvrir tous les besoins. <p>Cette analyse de l'offre et son ajustement permettraient de disposer d'éléments d'analyse sur l'ensemble du territoire favorisant le développement d'actions partenariales et innovantes répondant aux besoins et développer ainsi une véritable politique d'accueil et d'intégration partagée dans le Bas-Rhin.</p> <p><i>Extrait rapport CP 04.12.2017</i></p> <p>.</p> <p>Parrainage citoyen</p>
--	--	--	---

L'OFFRE SOCIALE DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Répondre aux **difficultés « non-professionnelles »** qui empêchent les publics en précarité (les jeunes, les isolés, les familles monoparentales bénéficiaires ou non du Revenu de Solidarité Active) à trouver un emploi ou à s'engager dans une démarche d'insertion

<p>LOGEMENT</p> <p>L'absence de logement ou le risque de le perdre est l'un des principaux freins à l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de précarité.</p>	<p>« Pour avoir un emploi, il faut disposer d'un logement d'un coût supportable et qui ne soit pas trop éloigné du lieu de travail... comme il faut un emploi, avec les ressources qu'il procure, pour avoir un logement » .</p> <p>Pourtant les liens entre emploi et logement ne sont pas toujours pris en compte comme ils devraient l'être, et ceci alors même que l'emploi est soumis à des évolutions structurelles préoccupantes : montée de la précarité et développement d'un chômage de masse, flexibilité accrue du travail et appel à l'adaptation et à la mobilité des salariés, progression limitée du salaire et du pouvoir d'achat, augmentation du nombre de travailleurs pauvres.</p> <p>Quand le logement devient un obstacle à l'emploi : pour pouvoir se loger à un coût supportable, des ménages actifs s'éloignent toujours plus des bassins d'emploi.</p> <p>Quand le logement érode le pouvoir d'achat des ménages : le logement est devenu par ailleurs une charge importante dans le budget des ménages, dont il représente désormais le premier poste.</p>	<p>Le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) dispose des outils nécessaires permettant une meilleure insertion des allocataires du RSA et des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pass accompagnement. En 2016, ces deux opérateurs ont accompagnés 439 jeunes (contre 393 en 2015) - colocation , en 2016 54 jeunes ont pu intégrer le dispositif - dispositif d'éradication du logement insalubre ou non décent (ddelind), - règlement départemental du logement social (rdls) (dans le cadre de l'Accord Collectif Départemental ACD) ce sont 1 500 logements sociaux qui doivent être proposés aux publics prioritaires de l'Etat, de l'Eurométropole de Strasbourg et au Département. Pour le Département, ce sont 200 logements sociaux qui sont proposés aux jeunes, familles avec enfants sortants de foyer maternelle, familles où la perte de logement (expulsion, vente) est un risque de placement de l'enfant... - agence immobilière à vocation sociale (aivs), - logement accompagné (plus de 300 logements financés par le FSL) - prévention des expulsions locatives.... <p>Intervention des Conseillères en Economie Sociale et Familiale en UTAMS</p> <p>Référent unique de parcours</p>	<p>Premier enjeu : faire du logement une protection pour limiter les effets de la crise économique et de la transformation du rapport à l'emploi,</p> <p>Second enjeu : considérer le logement comme un levier pour soutenir le pouvoir d'achat et la consommation des ménages, et en faire un puissant facteur de développement économique et d'emploi. Extrait fondation Abbé Pierre</p> <p>Plateforme jeune (référent unique),</p> <p>Une plate-forme partenariale d'accueil, de diagnostic et d'orientation pour les jeunes en situation de grande précarité.</p> <p>Certains jeunes, en situation de grande précarité (errance notamment) nécessitent un diagnostic et un accompagnement plus renforcé et mobilisant de manière simultanée les dispositifs d'insertion professionnelle (garantie jeune, contrats aidés,...), d'insertion résidentielle (Pass accompagnement de niveau 2), colocation.</p> <p>Le référent unique pour un parcours coordonné.</p>
--	---	--	---

L'OFFRE SOCIALE DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Répondre aux **difficultés « non-professionnelles »** qui empêchent les publics en précarité (les jeunes, les isolés, les familles monoparentales bénéficiaires ou non du Revenu de Solidarité Active) à trouver un emploi ou à s'engager dans une démarche d'insertion

<p>FRACTURE NUMERIQUE « l'exclusion numérique de la génération internet »</p> <p>La fracture numérique est une ligne de rupture symbolique, le tracé d'un clivage entre d'une part les individus ou groupes sociaux qui sont – ou se sentent – bien intégrés à la « société de l'information », d'autre part ceux qui sont – ou se sentent – exclus de cette société.</p> <p>Selon l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE), la littératie numérique est l'aptitude à comprendre et à utiliser le numérique dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses compétences et capacités.</p>	<p>La dématérialisation des services publics est de plus en plus présente dans les métiers de l'action sociale et frappe d'exclusion numérique les populations les plus en difficulté. Les travailleurs sociaux sont souvent contraints de faire les démarches à la place des usagers alors qu'ils devraient au contraire les accompagner.</p>	<p>Mettre en place l'accompagnement espaces publics numériques (EPN), cours d'informatique des centres sociaux, accueils dédiés dans les associations ou les organismes sociaux.</p>	<p>Action collective pour lutter contre la fracture numérique sur la communauté de communes du Pays de Niederbronn les Bains en partenariat avec l'UTAMS la Mission Locale et le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Niederbronn les Bains.</p> <p>Services civiques mutualisés inter institutions, mutualisation des outils.</p>
---	--	--	--

Autres pistes d'action :

- Alléger le dispositif dans sa gestion administrative trop formelle (travail en cours Mission Action Sociale de Proximité)
- Développer les immersions en entreprise. Permettre aux conseillers emplois du Département d'être prescripteur (et pas uniquement pôle emploi)
- Favoriser la Méthode de Recrutement par Simulation et développer la discrimination positive en amont pour préparer les bénéficiaires ex : Delpierre
- Mettre en place au sein des Missions Locales des actions de prévention en matière de gestion budgétaire auprès des jeunes
- Développer les contrats modulables
- Favoriser les groupements d'entreprises ou le portage salarial afin de créer des emplois interstitiels

<p>Démobilisation due à une rupture longue avec le monde du travail</p>			<p>Action de mobilisation dans le cadre de l'accompagnement globale : séances hebdomadaires de mobilisation collective de BRSA, co-animées par l'UTAMS et Pôle emploi, durant 10 semaines. Travail sur l'identification et la levée des freins</p>	
<p>Non mobilisation du fait des charges de familles. Public : jeunes de 25 à 30 ans, majoritairement féminin non isolé.</p>			<p>Information et sensibilisation collective à l'émergence d'un projet.</p>	<p>Poursuite des travaux dans le cadre d'une mobilisation partenariale dans le cadre de la politique de la ville sur les quartiers politiques de la ville : focales sur le public jeunes de 18 à 30 ans, vers une insertion professionnelle</p>
<p>Action en faveur de l'emploi des jeunes bénéficiaires du RSA sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Saverne</p>			<p>Action de mobilisation des jeunes</p>	<p>Une action innovante basée sur le travail est projetée pour les BRSA âgés de moins de 30 ans habitant le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Saverne, pour une période de 3 ans (du 15 novembre 2017 au 31 décembre 2020). Les activités citoyennes seront fournies par les communes. L'association Entraide Emploi assurera l'encadrement des jeunes en contrat bénévolé.</p> <p>Note d'arbitrage du Président sur budget et financement de la collectivité est en cours de validation</p> <p>L'innovation est liée à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une prestation éducative de remobilisation par le travail assurée par l'association Entraide Emploi, en amont de la définition du projet professionnel du jeune : - éducation par le travail : des jeunes encadrés par un éducateur technique et réalisant des activités citoyennes dans les communes. Entraide Emploi assure l'encadrement technique des jeunes en contrats de bénévolat à la place des

L'OFFRE SOCIALE DU DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Répondre aux **difficultés « non-professionnelles »** qui empêchent les publics en précarité (les jeunes, les isolés, les familles monoparentales bénéficiaires ou non du Revenu de Solidarité Active) à trouver un emploi ou à s'engager dans une démarche d'insertion

				<p>communes ;</p> <ul style="list-style-type: none">- accompagnement éducatif assuré par Entraide Emploi : savoir gérer sa vie quotidienne (gestion de ses rdv, communication et présentation adaptées aux différents interlocuteurs, coopération au sein d'une équipe de travail, gestion de son logement et de son budget, santé) ;- Une gestion collégiale du parcours d'accès à la qualification et à l'emploi des 100 jeunes : un suivi mensuel avec Pôle Emploi, la Mission Locale, Entraide Emploi, le Service Social de la Ville de Saverne, la Communauté de Communes et le Département, et l'orientation sans délai vers le bon interlocuteur en fonction de l'évolution du jeune ;- Un suivi intensif sur 36 mois au maximum, quel que soit le statut du jeune (demandeur d'emploi bénéficiaire du RSA, stagiaire de la formation professionnelle, salarié) ;- Une validation progressive des acquis de l'expérience.
--	--	--	--	---